

Catégorie
Châssis
d'autocar

Marque
BERNA

Désignation du type / Signe de reconnais.
4 H av. direction
avancée. ++)

Bordereau-type
N° 1023

Moyens de reconnaissance du type Désignation du type frappée sur plaquette du constructeur ++)
N° de châssis frappé A l'avant, sur traverse, devant le boîtier de direction *)
N° de moteur frappé A l'avant, à droite s/partie sup. du bloc-moteur, derrière compresseur
Constructeur du châssis Motorwagenfabrik BERNA A.G., OLTEN (SO) Suisse
Constructeur du moteur Motorwagenfabrik BERNA A.G., OLTEN (SO)

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR **)
Marque et type BERNA T 1 L
Genre En ligne, s.latér.
Carburant mazout
Nombre cyl. 6 Temps 4
Alésage 110 mm.
Course 140 mm.
C.V.-Impôt 40,656
Cylindrée totale 7'983 cm³
C.V. trein 125
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'arrière
latéral em. à gauche

CHASSIS
Nombre d'essieux 2
Entrainement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydraulique, av. servo
à air comprimé, sur toutes les roues
2. Frein A main : Mécanique, à tringles,
sur roues arrières.
3. Frein Frein moteur : s/échappement
Frein de remorque Selon désir
Direction A droite
Crochet de remorque Selon désir
Nombre de vit. avant 4, resp. 8
Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE
Constructeur
Genre/Forme Exécution individuelle
selon désir
Nombre de portes —
Nombre de places ass. Total ***)
Avant Milleu Arrière
Nombre de places debout —
Pour motos : Siège arrière —
Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . <u>sans cabine</u>	900 kg.	4'000 kg.	4'900 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	8'100 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	13'000 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	— kg.
Charge utile (***)	kg.	kg.	**) kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	10.50 - 20 HD 12 Ply		simplex / jumelés
Capacité de charge (par pneu 2'500 kg.) par essieu	5'000 kg.	10'000 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque Selon désir
 Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuiller
 Feux de position +) Feux rouges
 Feux stop +) Eclairage du N° de contr.
 Indicateurs de direction : Syst. +)
 Emplacement +)
 Essuie-glace +)
 Avertisseur 1 Bvert. élect., gv. 2 tons +)

DIMENSIONS

Voie	2'045	mm.
avant	1'835	mm.
	AR. 2'397	mm.
Largeur hors-tout AV.	5'600	mm.
Empatement	10'925	mm.
Longueur hors-tout	270	mm.
Hauteur (non chargé)	270	mm.
Garde au sol	2'975	mm.
Porte à faux, arrière	—	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	—	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	—	mm.
Diamètre de braguage ext. gauche	18,30	m.
Diamètre de braguage ext. droite	18,30	m.

OBSERVATIONS

*) No. de châssis : Visible à travers la calandre du radiateur.
 **) Sur demande : Moteur N 2 ou N 2 L av. compresseur (v. tablelle des moteurs)
 ***) Nombre de places/charge utile : L'établissement du nombre de places, resp. de la charge utile à accorder est subordonné au genre et à la grandeur de la carrosserie, resp. au poids de celle-ci.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RG)
 +) Équipement : Ne peut être contrôlé qu'après le montage de la carrosserie, c.à.d. lors de l'ex-pertise individuelle du Vhc.
 ++) Désignation du type : Frappée sur plaquette du constructeur.

IMPORTANT : Cette désignation figure également sur le certificat de type établi par le constructeur.

+++) Ne peut circuler que sur le réseau fixé par le CR.

Lieu et date de l'expertise-type

Osten, le 4. 9. 1952